

Commission “Sécurité Environnement” du zoning de TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT

PROCES VERBAL

REUNION DU 23 MARS 2023

Invités :

Monsieur Thibaut MARIAGE - tm@tradecowall.be – Directeur QHSE Tradecowall

Présents:

Madame Arielle LELEUX, ADMINISTRATION COMMUNALE Eco-Conseillère - TERTRE
Monsieur Frédéric ERGOT, DIRECTION DES RISQUES CHIMIQUES - BRUXELLES
Madame Geneviève FINET, I.D.E.A. Directrice Infrastructures Economiques - MONS
Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.- S.P.W. Attaché qualifié - MONS
Madame Anne-Sophie PYPE, PROVINCE DE HAINAUT Bureau de Sécurité – MONS
Madame Graziella STINCHEDDU-GILMONT, Riveraine - VILLEROT
Madame Marina MICHELON, Riveraine - TERTRE
Madame Anne-Marie BERTONI, LES TROUS VERTS Effectif - VILLEROT
Monsieur Christophe LEFEBVRE, LES TROUS VERTS Effectif – HAUTRAGE
Monsieur Julien BEFAHY, DE KEGEL ENERGY Prospect Manager - HASSELT
Monsieur Gregory NETTE, PRINCE /VIBRANTZ DIRECTEUR - SAINT-GHISLAIN
Madame Isabelle PHILIPPE, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS - SIRAULT
Monsieur Jean Luc VANDERSCHUEREN, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Conseiller en prévention - TERTRE
Monsieur Philippe SCHIRRA, DOW-POLYOL BELGIUM B.V.B.A. Site Leader-Directeur - TERTRE
Monsieur Michel WARZEE, YARA Tertre S.A. Plant Manager - TERTRE
Monsieur Nicolas BIAMONT, OILCO Directeur Général - HAUTRAGE
Monsieur Benjamin YANNART, YARA Tertre S.A. Environmental Manager - TERTRE
Monsieur Rudy BUREAU, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevin - SIRAULT
Monsieur Jean-Paul RENIER, ADMINISTRATION COMMUNALE Planu Saint-Ghislain – TERTRE
Monsieur Jean Christophe GRIGNARD, Cellule Environnement Hainaut Développement - Province du Hainaut, Président.

Excusés:

Monsieur Damien POTTIEZ, SOS HAUTRAGE ET ENVIRONS Effectif - HAUTRAGE
Monsieur Jean-Luc COLLARD, RENEWI BELGIUM Site Manager - VILLEROT
Monsieur Fessel BENJELLOUN, RAM - S.P.W. Référent Technique – NAMUR
Monsieur Mardeen BENJAMIN, ADVACHEM Administrateur – TERTRE
Madame Nathalie VANCASTER, VIBRANTZ Technologies -PRINCE QHSE manager - SAINT-GHISLAIN

Premier point:

Accueil, approbation du procès-verbal de la réunion précédente

Le président ouvre la séance et signale les personnes excusées.

Il signale que Madame VANCASTER (excusée) QHSE manager remplace Madame HUBERT chez PRINCE MINERALS / VIBRANTZ. La liste de distribution a été actualisée en conséquence.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la réunion du 15/12/2022 est approuvé et peut être rendu public sur le site de la Ville.

Pour rappel le calendrier 2023 des réunions de la Commission "Sécurité Environnement" du zoning est fixé comme suit :

-le jeudi 25 mai 2023 à 18 heure à la maison de la citoyenneté salle du grenier 1er étage, dans le Parc communal de Baudour.

-le jeudi 14 septembre 2023 à 18 heure à la maison de la citoyenneté salle du grenier 1^{er} étage, dans le Parc communal de Baudour.

-le jeudi 14 décembre 2023 à 18 heure à la maison de la citoyenneté salle du grenier 1^{er} étage, dans le Parc communal de Baudour.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, calendrier des réunions;
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour
4. Divers

A la demande de Madame FINET, un point divers est ajouté, il s'agit d'une « Présentation du projet de nivellement et biodiversité par SPAQuE - Tradecowall sur le terrain de Carcoke ».

Le président souhaite la bienvenue à Monsieur Thibaut MARIAGE - tm@tradecowall.be – Directeur QHSE Tradecowall qui présentera ce point (cfr. divers).

Informations générales :

-Concernant l'aménagement du rondpoint, le service urbanisme de la ville de Saint Ghislain signale ne pas encore avoir reçu l'information concernant le début des travaux (permis d'urbanisme octroyé le 13/06/2022), par contre il signale que des démarches sont entamées entre le MET et SOVEDO pour le rachat de terrain(s).

-En réponse à la question posée par courriel par Monsieur POTTIEZ (excusé), Monsieur PRIMOSIG indique que le projet est toujours d'actualité et en attente de l'étude d'incidence sachant que la RIP a été effectuée (20/04/2022).

Madame FINET explique qu'il y aura un voyage d'étude au Danemark. S'agissant là-bas

d'un projet de développement local, ce qui n'est pas le cas à Saint-Ghislain. L'IDEA et la Ville sont particulièrement attentifs à cet aspect de développement local.

-Concernant le suivi de l'évaluation de l'état qualitatif des nappes aquifères autour du Zoning de Tertre Hautrage Villerot, Madame LELEUX explique que la Spaque a effectué une présentation au niveau de la Ville. Un toute-boîte visant à identifier les puits a été distribué dans un périmètre limité (proche du zoning). La Ville n'a reçu aucun retour et la Spaque a reçu une seule réponse.

Par ailleurs la Spaque est en attente des autorisations nécessaires pour creuser 2 nouveaux puits de contrôles pour compléter les données déjà acquises.

-En réponse aux riverains concernant les travaux en cours à proximité de la rue Octave Malice, il est indiqué qu'il s'agit des travaux liés aux projets Sovedo et Satea (présentés précédemment en commission respectivement le 21/02/2021 et 20/05/2021). A noter aussi un troisième projet de champ de panneaux photovoltaïques.

-Suite au départ de Madame Hubert, le président se chargera de compiler la note habituelle et d'apporter les copies dudit document lors des réunions. Pour ce faire il est demandé aux entreprises de lui envoyer la note (en format doc) par courriel au minimum deux jours avant la réunion de Commission "Sécurité Environnement" du zoning de TERTRE-HAUTRAGE-VILLEROT.

Deuxième point:

Dernières nouvelles: autorisations, projets, incidents, nuisances

La note habituelle est remise en séance et annexée au présent procès-verbal à l'attention des membres du comité (annexe 1) – Les différentes contributions sont compilées ci-dessous :

-Pour YARA

Messieurs WARZEE et YANNART présentent la note pour YARA.

Sécurité :

Depuis la dernière commission, nous avons eu un accident de travail mineur le 10 mars. Un opérateur a été projeté par un jet d'eau de pression de 10 barg en connectant un flexible sur le réseau d'incendie (conduite sèche anormalement mise sous pression). Il a des hématomes sur la hanche droite. Environnement : Plainte(s) : 01 plainte reçue par un habitant de Hautrage signalant des nuisances sonores le 21/02/23. Cela correspond au début des manœuvres d'arrêt de l'unité d'ammoniac qui ont été communiquées sur la plateforme et page Facebook de l'usine.

Permis d'environnement (mise à jour)

Bruit :

- Placement des silencieux selon le programme d'assainissement sur l'unité de production d'ammoniac en cours. Actuellement, 5 silencieux sur 9 prévus sont installés.

Station d'épuration :

- Dépense de la demande de permis le 29 novembre 2022.

- L'établissement est visé par la directive IED. Dès lors le dossier doit contenir une série d'informations liées à ce type d'établissement (notamment un rapport de conclusion sur les meilleures techniques disponibles CMTD).

Pollution de sol :

- Préparation et analyse des projets d'assainissement en partenariat avec un bureau d'étude sol agréé par la RW. - Présentation du planning opérationnel à la DAS le 06/03/23

Air

- Le detail engineering du projet DéNOx de l'unité Dupont (acide nitrique) permettant la réduction des émissions de NOx en 2025 est en cours de finalisation.

Projets Seveso

- Le projet concernant les nouveaux tanks de stockage ANC est en cours.

Production :

Pour rappel, étant donné le prix du gaz naturel, l'unité de production d'ammoniac, l'unité d'acide nitrique Dupont et Uhde3 ont été arrêtées en novembre 2022 pour des durées indéterminées étant donné l'incertitude au niveau du prix de l'énergie et des marchés. En aval, une seule unité d'acide nitrique et une unité de production d'engrais fonctionne à faible allure. Pour des raisons économique, l'unité d'ammoniac a été démarrée pour une courte période du 7 au 22/02 et l'unité d'acide Uhde 3 a été remise en service le 30 janvier. L'unité Reforming est actuellement en cours de maintenance (turnaround) légale jusqu'au 28 avril et démarrera dans la foulée

Monsieur PRIMOSIG précise que les différentes instances consultées et notamment le département des eaux de surfaces ont indiqués que la station d'épuration était concernée par la directive IPPC/IED.

L'auteur de l'étude d'incidence a pu communiquer un document qui répond aux directives IPPC/IED.

Une enquête publique (30 jours) sera réorganisée dans ce cadre. Toutes les instances seront consultées. L'administration fera tout pour garder les délais sachant que la décision est attendue en juin 2023.

Plus de question ou de remarque.

-Pour OILCO

Monsieur BIAMONT présente la note pour OILCO

L'entreprise Oilco a terminé l'année conformément aux résultats attendus ; en progression par rapport à 2021.

Depuis la dernière réunion, nous avons continué la modernisation de notre flotte de véhicules par la réception d'un nouveau camion de collecte type Euro 6. Un véhicule supplémentaire est en commande et devrait nous être livré courant du second trimestre.

Dans un souci permanent d'amélioration de la sécurité tant environnementale que de notre personnel, un nouveau système anti-débordement a été installé au niveau des cuves de stockages des huiles et un éclairage supplémentaire a été placé au niveau du parking des véhicules.

Nous n'avons aucun accident de travail à déplorer ce qui nous permet de maintenir nos taux de fréquence et gravité à un niveau exceptionnel de 0.

Pas de question ou de remarque.

-Pour DE KEGEL ENERGIE S.A.

Monsieur BEFAHY présente la note pour DE KEGEL ENERGIE S.A.

- Résultats du monitoring des eaux souterraines conformes aux attentes (pas de déplacement de la pollution)
- Identification de la meilleure technique d'assainissement du surnageant : Evaluation des risques de dispersion via des mesures de flux réalisées sur un piézomètre (flux d'eau souterraine très faible et donc possibilité/efficacité de récupération très faible)
- Notification Seveso maintenu et inspection prévue fin d'année (en concertation avec SPW Cellule RAM et SPF)
- Déclaration REIWA 2023 introduite

Pas de question ou de remarque.

Pour RENEWI BELGIUM

Monsieur COLLARD (excusé) a communiqué la note pour RENEWI.

- **Sécurité**

2 accidents de travail enregistrés.

Pour les 2 accidents, la conséquence est une cheville dans le plâtre.

- Cheville tordue en descendant d'un chariot élévateur.
- Cheville tordue en trébuchant sur les fourches d'un chariot élévateur.

Il ne devrait pas y avoir de conséquence à long terme pour nos 2 collaborateurs.

Contrôle des véhicules et des équipements : La société AIB Vinçotte a terminé tous les contrôles de validation.

- **Environnement**

Un projet se met en place pour l'installation d'une station d'épuration de toutes les eaux rejetées par notre site.

- **Exploitation / projet**

Les travaux de réfection du sol de zones de travail.
Entretien des évacuations d'eau et du revêtement tarmac.
Amélioration des locaux sociaux du personnel ouvrier.

Pas de question ou de remarque.

-Pour ADVACHEM

Monsieur BENJAMIN (excusé) a communiqué la note pour ADVACHEM.

- Pas de demandes d'autorisation en cours.
- Projets en cours :

- Nouvelle centrale de détection alarme incendie complète du site, il y aura certainement des exercices « tests » dans le cours des prochaines semaines (sans nuisance pour les riverains)
 - Analyse de risques (HAZOP) de notre unité de production DBW (la plus ancienne)
 - Maintenance de notre turbine (+/- 500 K EUR)
- Faits marquants :
- Accident de travail : 1 seul sur T1 2023, le 28/02 : *Suite au remplacement du filtre du silo C, un opérateur de maintenance s'est fait mal au coude gauche en voulant retenir le capot d'ouverture du filtre pour son remplacement.* Le conseiller en prévention étudie une solution à ce problème afin d'éviter une récurrence.

Pas de question ou de remarque.

-Pour PRINCE MINERALS / VIBRANTZ

Monsieur NETTE présente la note pour PRINCE MINERALS / VIBRANTZ.

EHS

- Depuis la dernière commission, nous n'avons pas eu de faits sécurité notoire. Nous avons informé les autorités d'un événement environnemental en février pour un dépassement du niveau de manganèse durant un weekend dans les eaux résiduelles à la suite d'une fuite de MnSO₄ au niveau d'une pompe et les actions correctives ont été prises.
- Le sujet sur l'implantation d'une station d'épuration commune en collaboration avec les autres sites du zoning industriel suit son cours.
- Concernant nos bassins industriels et CET, toujours dans l'optique de répondre aux exigences régionales, nous prévoyons une reprise des activités au printemps pour poursuivre notre démarche.
- Une seule nuisance sonore depuis la dernière commission a été signalée au poste de garde. Elle a été transmise par les agents G4S aux différentes entreprises.
- En interne, elle a été analysée de manière concertée avec la production (localisation de la plainte, relevé des conditions météorologiques, relevé des ateliers arrêt/démarrage, dysfonctionnement ...). Aucun événement particulier remonté par les chefs d'équipes et pas de tendance / corrélation liés aux conditions météorologiques / marches des installations.

Activités

- Les marchés restent porteurs et les volumes de production à de bons niveaux pour le site pour l'année 2023.
- L'activité a été ralentie sur janvier, à la fois, avec l'arrêt de certaines des utilités nécessaires au processus de production mais aussi dû aux périodes de gel.
- En local, nous avons travaillé étroitement avec Yara Terre pour traverser le premier trimestre dans le but de pouvoir servir nos clients et en essayant de réduire au maximum les arrêts et démarrages de lignes de production.
- Le plan d'investissement 2023 est partiellement validé mais l'objectif reste de fiabiliser nos lignes de production et de rénover plusieurs installations.
- Le démantèlement de notre plateforme bioxyde de Mn reste un objectif sur 2023 et devrait se faire en fin Q1 voir Q2 2023.

- Une nouvelle plateforme, optimisée, devrait être installée sur 2023/2024.

Général

- Arrivée au 6 Mars 2023 de Nathalie Vancaster, en qualité de QHSE manager et qui sera le canal privilégié pour les contacts avec les autorités et reprend donc la partie environnement de Gaelle Hubert, entre autres.
- Arrivée au 13 Mars 2023 de Léa De Bruyne, en qualité d'ingénieure process et qui sera axé sur les projets et investissement pour le site.

Pas de question ou de remarque.

-Pour DOW – POLYOL BELGIUM.

Monsieur SCHIRRA détaille la note pour DOW – POLYOL BELGIUM :

EH&S :

Nous n'avons enregistré aucun accident reportable depuis notre dernière communication, ce qui nous emmène à 18 ans.

Projets en cours :

Nous avons 2 gros projets en cours, à savoir le remplacement de notre système de contrôle des processus pour un montant d'environ 20 millions de dollars et la mise en place d'un nouveau MCC (salle électrique) pour un montant d'environ 4 millions de dollars.

Nous allons avoir un arrêt total de nos installations à compter du 11 avril et pour une durée de 4 semaines afin de déconnecter nos anciens systèmes et de raccorder les nouveaux.

Informations spécifiques :

En début d'année, notre direction générale a informé d'une nécessité d'économie de 1 milliards de dollars d'ici la fin 2023 pour faire face à la situation économique mondiale actuelle. Ceci doit impliquer une réduction de l'effectif global de 2000 employés ainsi que d'impacts d'assets.

Notre site de Tertre sera impacté de la façon suivante :

- *Arrêt de 3 des 4 lignes de productions. Une ayant été mise à l'arrêt en début d'année ne redémarrera pas. Une ligne supplémentaire s'arrêtera en fin 2023 et une suivant en fin 2024.*
- *L'attente du business par rapport à ces arrêts est une réduction d'une vingtaine de poste étalés entre fin 2023 et fin 2024.*

En réponse à Monsieur ERGOT, Monsieur SCHIRRA indique que les lignes ont été mises à l'arrêt et décontaminées.

Madame PYPE indique une collaboration fructueuse et positive dans le cadre de l'exercice ALEX réalisé.

Plus de question ou de remarque.

Le relevé des signalements de nuisances reçus au poste de garde depuis la dernière réunion à savoir le 15/12/2022 (cfr. note ci-avant – YARA/PRINCE).

En ce qui concerne le suivi des signalements de nuisances, les informations sont reprises

dans la note des entreprises ci-avant et plus spécifiquement dans les parties PRINCE MINERALS et YARA.

La Ville de Saint Ghislain par l'intermédiaire du service environnement indique avoir reçu un signalement d'un riverain concernant des nuisances sonores la nuit du 26 au 27 et la nuit du 27 au 28 février 2023, les bruits cessant vers 9h00-9h30 le matin. Ce riverain a signalé avoir appelé la police de l'Environnement le 27/02/2023.

Monsieur PRIMOSIG signale avoir reçu un courriel d'un riverain de Sirault reprenant l'historique relatif à des nuisances olfactives (odeur de formaldéhyde) couvrant la période novembre 2021 – novembre 2022. (cfr. PV antérieurs de la CSE).

Les riverains signalent aussi avoir perçus des nuisances olfactives les 16-17 et 18 mars 2023 en soirée entre 18 et 18h30 à Villerot. Ces nuisances olfactives n'ont pas duré.

Pour mémoire, les voies de communication et les différents canaux possibles à savoir le Service environnement de la Ville, le poste de garde, la Plateforme web de Yara, les représentants des riverains sans oublier de préciser la nature du problème ou la question, la nuisance, le lieu, la date et l'heure. Pour les plaintes, il convient de contacter le 1718 du SPW ou le DPC.

Pour rappel, toutes les nuisances signalées au poste de garde 065/ 764 695 (24h/24-7j/7) sont, depuis septembre 2021, transmises par les agents G4S aux différentes entreprises du zoning membres de cette commission à savoir YARA, PRINCE, RENEWI, DOW, ADVACHEM. Il n'est nullement question de demander un retour concerté au plaignant et/ou à la commission. Cependant cela permettra, au besoin, à chaque entreprise de traiter les plaintes indépendamment et le cas échéant de prendre les mesures qu'elle jugera utiles et d'en informer les autres.

Troisième point:

Fonctionnement, Prochain ordre du jour

Il n'y a pas de point particulier à mettre à l'ordre du jour de la réunion suivante.

L'ordre du jour de la prochaine réunion sera donc le suivant :

1. Accueil: présences, approbation du procès-verbal de la réunion précédente, calendrier des réunions;
2. Dernière nouvelles, autorisations, projets, incidents, nuisances
3. Fonctionnement, prochain ordre du jour
4. Divers

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir à Monsieur GRIGNARD, au plus tard un mois avant la réunion, le cas échéant ils seront intégrés dans les divers.

Quatrième point:

Divers

« Présentation du projet de nivellement et biodiversité par SPAQuE-Tradecowall sur le terrain de Carcoke ».

Monsieur MARIAGE, Directeur QHSE Tradecowall, présente le projet de nivellement et biodiversité de la SPAQuE - Tradecowall sur le terrain de Carcoke »

La présentation est jointe en annexe du présent procès-verbal à l'attention exclusive des membres de la commission (annexe 2).

En réponse aux questions de l'assemblée, Monsieur MARIAGE indique que :

- Le dépôt de la demande de permis unique est prévu dans le courant du mois d'avril ;
- La volonté de la Spaque est d'utiliser des terres de catégorie V (type industrielle) ;
- L'estimation du nombre de camions sur base des volumes envisagé sur 5 ans est de 24 / jour ouvrable.

**(pour information : Le Décret sols définit 5 types d'usage à savoir Type I : Naturel, type II : Agricole, type III : Résidentiel, type IV : Récréatif ou commercial ou type V : Industrie. – cfr Décret sols. Le type d'usage à considérer en fonction de l'affectation au plan de secteur est renseigné à l'Annexe 2 du Décret sols. Le type d'usage à considérer au regard de l'usage de fait est renseigné à l'Annexe 3 du Décret sols.)*

Monsieur MARIAGE indique qu'il se tient à la disposition de la commission, pour toute question complémentaire. Ses coordonnées sont reprises dans la présentation.

A ce stade, il n'y a plus de questions ou de remarques sur ce qui précède.

Le président remercie ce dernier pour sa présentation claire et exhaustive ainsi que pour ses explications complémentaires.

Il n'y a plus de divers.

Le président remercie l'ensemble des participants et clôture la séance.
